

**RGPD**

Initiation à la protection des données (RGPD)

PUBLICS

- Dirigeant / Responsable
- Opérationnel / RSSI
- Toute personne assurant le respect du RGPD en interne
- Toute personne impliquée dans les projets

PRÉ-REQUIS

- Aucun prérequis n'est exigé.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les notions clés du RGPD (donnée personnelle, traitement, personne concernée, responsable de traitement).
- Citer les obligations principales d'un organisme et les risques encourus en cas de manquement.
- Repérer les situations de son activité qui impliquent des données personnelles et les réflexes à adopter.
- Identifier le rôle du DPO et les situations dans lesquelles le solliciter.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Explications théoriques et exercices pratiques pour une mise en situation rapide.

Tarif

900 € HT par participant

Niveau

Débutant

Délai d'accès

Nous consulter

Les points forts

- Un formateur spécialiste de la protection des données personnelles exerçant les fonctions de Délégué à la Protection des Données auprès d'organismes publics et privés
- Des exemples et exercices concrets tirés de faits réels

Satisfaction des stagiaires

Pas suffisamment de sessions pour fournir une note.



Datanaos, 13 rue Dulong, 75017 Paris
Distanciel
Site client



1 jour (7 heures)

Présentation du Règlement Général sur la Protection des Données, des obligations des entreprises et des droits des personnes physiques.

PROGRAMME

PRÉSENTATION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE ET LÉGAL

- Règlement Général sur la Protection des Données
- Loi Informatique et Libertés

EXPLICATION DES TERMES

- Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?
- Qu'est-ce qu'une violation de données ?
- Qu'est-ce qu'un traitement de données ?

PRÉSENTATION DES ENJEUX, DES IMPACTS ET DES RISQUES RGPD PESANT SUR LES ORGANISMES

- Image de marque / perception du public
- Disponibilité des données et continuité des activités métiers
- Risques juridiques

PRÉSENTATION DES PRINCIPES COMMUNS RÉGISSANT LE TRAITEMENT DES DONNÉES PAR LES ÉQUIPES MÉTIERS

- Obligations de l'article 5 du RGPD
- Fondements du traitement de la donnée

EXPLICATION DU RÔLE DU DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

- Ses missions, son rôle, son but
- Quand, comment et pourquoi le contacter ?

Prochaines sessions

27 octobre 2026	Présentiel — 75017 Paris
10 novembre 2026	Présentiel — 75017 Paris
24 novembre 2026	Présentiel — 75017 Paris
8 décembre 2026	Présentiel — 75017 Paris
22 décembre 2026	Présentiel — 75017 Paris
5 janvier 2027	Présentiel — 75017 Paris

Calendrier complet et inscription sur www.datanaos.com



RGPD

Initiation à la protection des données (RGPD)

Référence formation

F01